LE CENTRE MARITIME RÉGIONAL

Question nº 96-M. Dingwall:

Le ministre des Transports fournira-t-il des fonds pour l'établissement d'un centre maritime régional qui logera les bureaux de la Garde côtière canadienne à Louisbourg (N.-É.) et a) dans l'affirmative, quand, b) sinon, pourquoi?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Non. a) Sans objet. b) Il n'y a pas de bureaux de la Garde côtière à Louisbourg. Les installations actuelles de la station de sauvetage de Louisbourg sont adéquates.

LES AUDIENCES DU CRTC SUR LA DEMANDE DE CN-CP TÉLÉCOMMUNICATIONS

Question nº 102-M. Orlikow:

Le CRTC a-t-il tenu, entre le 4 septembre et le 16 novembre 1984, des audiences officielles sur la demande présentée par CN-CP Télécommunications en vue d'offrir des services téléphoniques interurbains concurrentiels et, dans l'affirmative, combien a) de pièces de correspondance le bureau du ministre des Communications a-t-il reçues de particuliers et de groupes au sujet de la déréglementation du réseau téléphonique et de la modification du barème des tarifs téléphoniques, b) de pétitions le bureau du ministre a-t-il reçues au sujet de la déréglementation du réseau téléphonique et de la modification du barème des tarifs téléphoniques et combien de signatures figuraient sur ces pétitions?

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a tenu des audiences publiques entre le 4 septembre et le 16 novembre 1984 sur la requête des Télécommunications CNCP demandant l'autorisation d'offrir des services téléphoniques interurbains publics.

En date du 10 décembre 1984, a) le cabinet du ministre des Communications a reçu 10,899 pièces de correspondance de particuliers et de groupes au sujet de la déréglementation et de la modification du barème des tarifs téléphoniques; b) 51 pétitions signées par 5,592 particuliers ont été reçues.

LES ÉTUDES CONCERNANT LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Question nº 107-M. de Jong:

- 1. Le ministère des Finances a-t-il entrepris ou commandé des études sur la mise en oeuvre et l'administration d'une taxe sur la valeur ajoutée au Canada et, dans l'affirmative, a) ces études portaient-elles uniquement sur le niveau de compétence fédéral ou traitaient-elles aussi de l'application fédérale-provinciale de cette taxe, b) combien d'études sont terminées et, dans chaque cas, quand l'ont-elles été?
- 2. Des études sont-elles présentement en cours et, dans l'affirmative, a) combien, b) qui y participe, c) quel en est le coût estimatif dans chaque cas?
- 3. Des études sont-elles terminées et, dans l'affirmative, seront-elles déposées à la Chambre ou autrement diffusées au public?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Le ministère des Finances étudie toujours les moyens d'améliorer l'efficacité du régime fiscal canadien. Le système de la fiscalité indirecte du Canada fait en particulier l'objet d'un examen intensif depuis quelques années. En ce qui concerne la taxe de vente actuelle au niveau du fabricant, plusieurs systèmes de rechange ont été déterminés, dont l'application d'une taxe sur la valeur ajoutée. Le ministère des Finances n'a rédigé aucune étude détaillée de la taxe sur la valeur ajoutée, mais le rapport du Comité d'examen de la taxe fédérale de vente présenté au gouvernement en mai 1983 contient une analyse de cette option.

Questions au Feuilleton

Le ministère des Finances a entrepris d'étudier la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) après le dépôt du rapport du Comité d'examen de la taxe fédérale de vente. A l'occasion d'une récente tournée en Europe, des fonctionnaires des Finances et de Revenu Canada ont recueilli directement des renseignements sur le fonctionnement des systèmes de taxe sur la valeur ajoutée actuellement en vigueur dans la Communauté économique européenne. Les renseignements obtenus par ce groupe de fonctionnaires sont à la base des travaux effectués actuellement par le ministère pour évaluer cette option.

Il ne faudrait pas déduire de l'intérêt que le gouvernement porte à la taxe sur la valeur ajoutée qu'il appuie cette solution plus qu'une autre. Aucune décision n'a été prise pour remplacer la taxe de vente au niveau du fabricant, encore moins sur la nature de la taxe qui pourrait la remplacer.

Aucune étude n'est effectuée à l'extérieur du secteur public sur les aspects fédéraux-provinciaux d'un système de taxe sur la valeur ajoutée, bien que ces aspects revêtent une importance capitale et soient examinés par le ministère des Finances.

Le ministère a récemment commandé une étude sur le fonctionnement de la TVA. Cette étude porte sur le secteur du logement et le secteur financier qui, advenant l'adoption de la TVA au Canada, poseraient certaines difficultés. L'étude coûtera \$21,500.

Le ministère n'a encore terminé aucune de ses études. Lorsque les études en cours seront terminées, le gouvernement les rendra publiques et étudiera la faisabilité de la solution de la TVA.

LES MARCHÉS DE TPC ADJUGÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE MANICOUAGAN

Question nº 112-M. Boudria:

Depuis les élections du 4 septembre, combien de marchés du ministère des Travaux publics ont été adjugés à des fournisseurs ou des entrepreneurs provenant en totalité ou en partie de la circonscription de Manicouagan, ou ont été remplis par eux, et, dans chaque cas, quelle était la valeur totale des marchés?

L'hon. Roch La Salle (ministre des Travaux publics): Depuis l'élection du 4 septembre dernier, quatre marchés ont été adjugés par Travaux publics Canada. Les valeurs totales de ces marchés sont les suivantes: \$6,720, \$23,302, \$11,799, \$58,670.

LES CHEFS DE CABINET DES MINISTRES

Question nº 125-M. Robichaud:

- 1. A-t-on donné des cours aux chefs de cabinet des ministres et, dans l'affirmative, a) combien ont-ils coûté, b) combien de temps ont-ils duré?
- 2. A-t-on procédé à des appels d'offres avant d'adjuger le contrat à la Biolink Management et, dans l'affirmative, a) combien de soumissions ont été étudiées, b) qui étaient les soumissionnaires, c) quel était le montant de ces soumissions?
- L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): 1. Les chefs de cabinet ont pu s'inscrire à un cours a) dont le coût était de \$986.80 par participant; et b) dont la durée était de: une soirée et deux jours complets.
- 2. Aucun contrat n'a été adjugé par le gouvernement du Canada à la firme Biolink Management.